

Sujet : Cyclal'lettre n°13 de novembre 2018

De : Cyclamaine <postmaster@cyclamaine.fr>

Date : 13/11/2018 à 22:51

Pour : Cyclamaine <postmaster@cyclamaine.fr>

Chère adhérente, cher adhérent,

Formation vélo-école adulte

Cyclamaine organise régulièrement des cours pour apprendre à faire du vélo, que l'on soit adulte ou enfant ! Prochaine vélo-école adulte le samedi 17 novembre. Séance de 2h (10h - 12h). Participation aux frais 10€.

Attention, places limitées, inscription à l'avance nécessaire !

Formation en entreprise : c'est possible

C'est le moment de demander à votre employeur d'organiser une formation au vélo sur le budget 2018. Cyclamaine est là pour ça, avec une salariée habilitée ! [Notre catalogue de prestations est en ligne.](#)

La première bourse aux vélos de fin d'année

Parce qu'il n'y a pas de saison pour se déplacer à vélo, il n'y en a pas non plus pour les bourses aux vélos ! Rendez-vous à l'atelier le week-end des 7-8-9 décembre.

Dépôt à partir du vendredi 7 à 16h ; vente samedi et dimanche de 10 à 17h.

Rendez-vous avec Stéphane Le Foll

Après un contretemps à la rentrée, un nouveau rendez-vous est pris avec le maire / président de l'agglomération, Stéphane Le Foll. Dans les prochains jours, plusieurs représentants de l'association iront discuter avec lui des objectifs de développement du vélo dans l'agglomération et des moyens d'y parvenir.

C'est maintenant que les projets importants doivent avancer (schéma cyclable, maison du vélo). Ainsi en mai prochain, quand Le Mans accueillera le congrès de la Fub, chacun pourra constater à quel point notre ville participe à la dynamique du vélo.

Adhérer en 2018 : il est encore temps

Vous pouvez [préparer votre adhésion en ligne](#) et passer à l'atelier chaque jour de la semaine pendant l'ouverture (16-19h). Il est aussi possible d'adhérer avec [prélèvement automatique](#).

Les adhésions sont valables 365 jours.

Notez que le passage au prélèvement à la source ne modifie en rien le système de la déduction fiscale de 66% : 30 € de cotisation en 2018 donnent droit à 19,8 € de déduction sur l'impôt sur le revenu en 2019.

Rétropédalage

Le vélo a une riche histoire et Julien nous la fait découvrir. Cycliste et historien de formation, cet adhérent à Cyclamaine multiplie les clins d'œil à l'actualité, dans une série de chroniques disponibles sur notre site : <https://cyclamaine.fr/category/retropedalage/>

Cyclamaine

Cyclamaine

www.cyclamaine.fr

www.facebook.com/cyclamaine

Cyclalettre n°13